



REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE

Gennevilliers, Asnières, Villeneuve, Clichy :

le mercredi 18 septembre de 9h à 12h,

à l'école élémentaire Henri Wallon B – rue du 8 mai 1945 – Gennevilliers

M°13 Les Agnettes

Montrouge, Chatillon, Bagneux, Malakoff-Vanves:

le mercredi 18 septembre de 9h à 12h,

à la Maison des Associations - 105 av. A. Briand - Montrouge

M°4 Mairie de Montrouge

Boulogne, Sèvres, St-Cloud, Issy-les-Mix :

le mercredi 9 octobre de 9h à 12h,

à l'école élémentaire Saint-Denis - 31-33 rue Saint-Denis - Boulogne

M°10 : Pont de Saint-Cloud

S'informer, défendre nos droits et les revendications !

➤ **Projet de réforme des Retraites**

- **PPCR** : les conséquences du Protocole Carrières et Rémunération sur les modalités d'inspection et d'avancement d'échelon, bilan de la CAPD d'avancement.
- **Loi Blanquer « Ecole de la Confiance » / Loi Dussopt « Transformation de la Fonction publique »**
- **Carte Scolaire, Défense de l'Ecole maternelle**
- **Rythmes scolaires, Evaluations CP, Statut du Directeur**
- **Droit syndical, Relations avec l'IEN**
- **Inclusion systématique, droit à la protection fonctionnelle ;**
- **et toutes les questions que vous souhaitez aborder ...**

Aucune limite du nombre de participants ne peut être imposée par l'IEN de circonscription s'il n'y a pas classe.

3 heures annuelles de RIS peuvent être prises sur le temps scolaire

Ces trois heures de RIS sont déductibles des 108 heures annualisées (hors 36h d'APC devant élèves et 6h de Conseils d'Ecole).

ÉCOLE
.....

A....., le

à Mme l'Inspectrice de la circonscription
M. l'Inspecteur de la circonscription

Objet : réunion d'information syndicale

Madame l'Inspectrice, M. l'Inspecteur,

Les enseignants soussignés ont l'honneur de vous informer qu'ils assisteront à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUDI FO 92 le 2019 de h àh à, et ce en application de l'article 5 du nouveau décret 2012-224 du 16 février 2012, modifiant le décret 82-447 du 28 mai 1982.

Veillez agréer, Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur, nos respectueuses salutations.

Nom	Prénom	École	Signature	à la place de la réunion du *

* indiquer le jour de l'animation, conférence ou conseil (maîtres ou cycle) remplacé par la réunion d'information syndicale